



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 13678

Texte de la question

M Jean-Luc Preel attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, charge des handicapes et des accidentes de la vie, sur le fait que les textes qui regissent le mode de financement des equipes de preparation et de suite du reclassement (EPSR) de droit prive ne sont pas respectes. L'avenant financier qui devrait etre signe au mois de janvier ne l'est jamais, ce qui compromet l'activite et l'existence de certaines equipes, etant donne les difficultes financieres que ce retard occasionne. Il lui demande donc ce qu'il entend faire afin que ce calendrier soit respecte.

Données clés

Auteur : [M. Préel Jean-Luc](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13678

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : handicapés et accidentés de la vie

Ministère attributaire : handicapes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2396